

Oui, je commande la carte de crédit WWF pour CHF 85 au lieu de CHF 100.

03/055/427
22/055/429

R Dirscherl/flpa.co.uk



Visa: 1387207562082
 MasterCard: 1387207635780

Martin Harvey/WWF-Canon



Visa: 1326441382432
 MasterCard: 1326441833664

S Ruitter/Minden/flpa.co.uk



Visa: 1389274630173
 MasterCard: 1389274450205

lifeonwhite.com



Visa: 1326440758901
 MasterCard: 1326440757430

M Hoshino/Minden/flpa.co.uk



Visa: 1355392465410
 MasterCard: 1350564756143

M Hoshino/Minden/flpa.co.uk



Visa: 1389274372816
 MasterCard: 1389274242489

Oui, je confirme que je souhaite activer le service de dons de ma carte de crédit WWF. Le don sera directement débité de ma carte.

Mon don annuel en faveur du WWF se monte à:

- CHF 60
 CHF 90
 CHF 150

1. Données personnelles

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas, ni accents)

Monsieur Madame Langue de correspondance F A I

Important: veuillez remplir dûment le présent formulaire en lettres capitales et le renvoyer.

Nom Prénom
Rue/n° NPA/lieu
Y résidant depuis Date de naissance Lieu de naissance Nationalité
Téléphone privé Téléphone portable
E-mail État civil
Nombre d'enfants mineurs Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B G L depuis En Suisse depuis
(veuillez joindre une copie)

2. Activité professionnelle/situation financière

Employé/-e Indépendant/-e Retraité/-e En formation

Employeur depuis
Profession/fonction Téléphone
Adresse

Revenu annuel brut en CHF Appartement/maison est loué(e) m'appartient Frais annuels habitation en CHF LSV/Débit Direct
(donnée obligatoire de par la loi selon art. 30 LCC) pour paiements directement par votre banque

* Le demandeur (toutes les désignations de personnes incluent la forme féminine) reconnaît à l'émetteur de carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, une carte prépayée WWF au lieu des cartes de crédit WWF demandées. En cas d'émission d'une carte prépayée WWF, le demandeur reçoit des informations détaillées concernant la cotisation annuelle, les frais de recharge, etc. (les informations peuvent être consultées en permanence sur cornercard.ch), ainsi que les Conditions Générales y relatives, lesquelles sont considérées comme explicitement acceptées avec la signature et/ou l'utilisation de la carte.

3. Données pour la carte supplémentaire ou additionnelle

Oui, je commande par la présente, avec responsabilité solidaire, pour la personne suivante qui réside avec moi à mon adresse de domicile:

Carte supplémentaire* (n'est possible que si le demandeur de la carte supplémentaire dispose de son propre revenu) Carte additionnelle



Carte supplémentaire pour CHF 75 ou carte additionnelle pour CHF 25.

Époux/-se Partenaire Partenaire Fille/Fils (âge minimum: 16 ans)

J'ai déjà une carte principale comportant le numéro

Je choisis le numéro d'image suivant:

Voici comment le nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max., espaces comprises; ni trémas ni accents)

Monsieur Madame Nom/prénom
Date de naissance Lieu de naissance Profession
Nationalité Téléphone portable E-mail
Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B G L depuis Revenu annuel brut en CHF LSV/Débit Direct
(veuillez joindre une copie) (donnée obligatoire de par la loi selon LCC, art. 30) Pur paiements directement par votre banque

* Le demandeur reconnaît à l'émetteur de carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, des cartes additionnelles (d'après art. 1 CGA) au lieu des cartes supplémentaires demandées.

Oui, je confirme que je souhaite activer le service de dons de ma carte supplémentaire ou additionnelle WWF. En cas de carte supplémentaire, le don sera débité directement de ma carte de crédit. En cas de carte additionnelle, le don sera débité de la carte principale. Mon don annuel en faveur du WWF se monte à: CHF 60 CHF 90 CHF 150

4. Prestations sur demande

	Carte principale	Carte supplémentaire	Carte additionnelle	Indications et déclarations pour les assurances facultatives: les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales d'Assurance (CGA) qui s'appliquent à l'assurance voyage, à l'assurance protection juridique privée et circulation et à l'assurance accidents d'avion. Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse comercard.ch/f/cg et me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance. Veillez tenir compte des déclarations pour les assurances qui se trouvent au verso.
Onlineaccess (adresse e-mail obligatoire) gratuit (M49)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mobileaccess (numéro de portable obligatoire) CHF 0.20 – 0.50/SMS (A19)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Assurance voyage: couverture individuelle Prime annuelle: CHF 35 (O97)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Assurance voyage: couverture familiale Prime annuelle: CHF 49 (O97)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Assurance protection juridique privée et circulation:				
Couverture individuelle: Prime annuelle: CHF 175 (M65)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Couverture familiale: Prime annuelle: CHF 230 (M65)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Assurance accidents d'avion (Couverture individuelle) Prime annuelle: CHF 45 (O99)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

5. Identification de l'ayant droit économique (formulaire A selon art. 3 et 4 CDB; données obligatoires)

Important: à compléter absolument!

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale/demandeur, déclare que l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte supplémentaire et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ces montants (veuillez cocher la case correspondante),

m'appartient exclusivement

appartient à la/aux personne/s suivante/s, c'est-à-dire: Nom/prénom (ou raison sociale) Date de naissance Lieu de naissance Nationalité Adresse du domicile/siège Nation

pour la carte principale ou resp. la carte additionnelle (si existante)

pour la carte supplémentaire (si existante)

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale/demandeur, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes.

Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine privative de liberté jusqu'à 5 ans ou peine pécuniaire).

6. Uniquement pour U.S. persons (points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis)

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte supplémentaire, déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

7. Déclaration

* Je confirme l'exactitude des indications fournies dans la présente demande. Je déclare avoir reçu et compris l'**extrait des Conditions Générales (CG) ci-après** pour les cartes prépayées, Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA (ci-après «banque»), émises par Cornercard, et reconnaître les obligations qui en découlent. J'autorise la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, je recevrai les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit, les CG dans leur version intégrale ainsi que mon code NIP personnel. Je recevrai également les Conditions d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornercard, respectivement qui sont comprises en plus sur demande et moyennant paiement. Les primes y relatives seront automatiquement débitées de ma carte. Les CG et les CGA peuvent être consultées à tout moment sur comercard.ch/f/cg ou commandées au +41 (0)844 00 41 41. **L'utilisation et/ou la signature de la carte** constitue/constituent la confirmation que j'ai reçu, que j'ai compris et que **j'accepte sans réserve la version intégrale des CG** ainsi que les **Conditions d'Assurance** concernées. **Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais qui peuvent m'être débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont portés à ma connaissance sous forme d'un récapitulatif des prix, des intérêts et des frais qui m'est fourni avec la présente demande de carte et/ou d'une autre manière adéquate. Ils peuvent aussi être consultés à tout moment sur comercard.ch/f/prix ou commandés au +41 (0)844 00 41 41. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que j'occasionne peuvent m'être facturés. **Je déclare accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais.** Si je demande un produit supplémentaire de Cornercard ou que je souhaite passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Autorisation:** j'autorise la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de mon contrat et de mes transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations me permettront de recevoir des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Je trouverai des précisions à ce sujet dans la version intégrale des CG. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire de la carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative à Onlineaccess, à Mobileaccess, aux assurances facultatives ou au Priority Pass™. J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte que j'ai choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation desdites prestations. Je prends connaissance du fait que ces entreprises partenaires déterminent à leur entière discrétion les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et je l'accepte.

Version 04/2014

8. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte principale **X**

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte supplémentaire ou additionnelle **X**

Important: Veuillez aussi signer les conditions générales (page 3)

9. Avez-vous pensé à tout?



- Revenu annuel indiqué?
- Prestations complémentaires à votre carte WWF souhaitées? Veuillez cocher ce qui convient.
- Formulaire A (paragraphe 5) intégralement complété?
- Demande de carte datée et signée?
- Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Important: Signez la demande de cartes et les conditions générales et envoyez avec toutes les annexes à:
Comèr Banque SA, Cornercard, Via Canova 16, 6901 Lugano

W9011

09.2014

Extrait des Conditions Générales pour les cartes Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA

Utilisation de la carte/décompte mensuel/responsabilité: le titulaire certifie l'exactitude des transactions exécutées avec la carte (avec ou sans code NIP personnel) ou avec les indications de la carte (même sans signature et sans utilisation du code NIP) et autorise expressément et irrévocablement la banque à verser les montants résultant de ces transactions à l'entreprise contractuelle ou la banque habilitée. La Cornèr Banque SA (ci-après «banque») rejette toute responsabilité pour les opérations commerciales conclues en utilisant la carte. Le titulaire de la carte principale est solidairement responsable de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte supplémentaire ou additionnelle, même s'il y a facturation séparée pour les titulaires de ces cartes.

Intermédiation en assurance et protection des données: le titulaire prend note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Ses données sont traitées en toute confidentialité. Pour leur conservation et leur traitement, la Banque tient compte des dispositions de la législation en matière de protection des données. Dans la mesure où cela est autorisé par la législation suisse et où une protection des données en bonne et due forme est garantie, la banque peut charger un tiers, en Suisse, de traiter la demande de carte et d'assurer le déroulement de l'émission de carte et des transactions. Les données personnelles, mises à disposition dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque SA dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Le titulaire prend également note qu'il dispose de droits à l'information, conformément à la législation en matière de protection des données, et qu'il peut, dans certaines circonstances, exiger la correction, le blocage ou la suppression de certaines données enregistrées par la banque.

Droit applicable et tribunal compétent: tous les rapports juridiques du titulaire d'une carte principale, supplémentaire et additionnelle avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires d'une carte principale, supplémentaire ou additionnelle domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour tous les titulaires et pour toutes les procédures est Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire d'une carte principale, supplémentaire ou additionnelle auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Extrait CG.07.2014 – édition 07.2014

Accord d'option de crédit

Entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «la banque») et le titulaire de la carte

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou supplémentaire (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 100, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance

également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés dépendent du comportement de paiement du titulaire et sont de 15 % au maximum. Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de ce document et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Classic) ou 20 % (pour les cartes Gold) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Gold). L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. Ces informations sont, avec la solvabilité, contrôlées au Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et à la Centrale d'information de crédit (ZEK) sur demande de la banque. Des informations supplémentaires peuvent être, le cas échéant, demandées aux autorités publiques, à l'employeur ou aux banques du titulaire. La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend également comme limite globale à toutes ses cartes principales et additionnelles, l'intégralité des utilisations faites de ces cartes ne devant pas dépasser cette limite globale. De la même manière, la limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte supplémentaire s'applique à toutes ses cartes supplémentaires. La banque se réserve le droit de modifier à tout moment la limite de dépenses au moyen d'une communication écrite au titulaire. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 7 jours qui suivent la réception de la copie de ce document. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les Conditions Générales qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch ou possibilité de les commander au +41 (0)844 00 41 41).

Version 06/2013

Déclarations pour les assurances

Assurance protection juridique privée et circulation

La CAP Protection Juridique, Affaires spéciale, Case postale, 8010 Zurich, Suisse, est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance: prestations du service juridique de la CAP et prestations pécuniaires à titre de frais d'expertises, d'analyses, de justice, d'arbitrage, de médiation, cautions de droit pénal, d'honoraires d'avocat selon le tarif local habituel, de dépens et frais de voyage en cas de citation hors du canton de domicile en cas de: litiges de droit du travail avec l'employeur; litiges de droit du bail avec le bailleur; litiges avec les voisins; litiges résultant d'autres contrats conclus par l'assuré en tant que personne privée; défense pénale dans les procédures en cas d'infractions par négligence et administrative en cas d'infraction aux prescriptions légales régissant la circulation; dommages-intérêts et tort moral; conseils juridiques pour le droit des personnes, de la famille, du divorce et des successions.

Début et durée: l'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant

l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Condition: domicile en Suisse, dans la Principauté du Liechtenstein ou dans les enclaves de Büsingen am Hochrhein (DE) et Campione d'Italia (IT).

Prime annuelle: couverture individuelle: CHF 175; couverture familiale: CHF 230.

Prestations: prestations du service juridique de la CAP; prestations pécuniaires jusqu'à concurrence de CHF 250'000 par sinistre; au maximum CHF 50'000 par sinistre lorsque le for ou le droit applicable est situé en dehors de UE/AELE. La CAP peut se libérer de son obligation de servir sa prestation par une compensation du profit matériel du litige.

Extrait CGA 01.2014 – édition 01.2014

Assurance voyage

La AGA International S.A., Paris, succursale de Wallisellen (Suisse), Hertistrasse 2, 8304 Wallisellen, Suisse, est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance: annulation du voyage; départ retardé du voyage; interruption ou fin prématurée du voyage; remboursement au prorata des frais de séjour; frais supplémentaires à votre lieu de séjour; missions de recherche et de sauvetage ainsi que les transferts; rapatriement ou voyage pour raison médicale; avance sur frais; assurance franchise pour les véhicules en location (CDW).

À la survenance de l'événement assuré, les frais d'annulation dus et/ou (en cas de départ retardé) les frais supplémentaires justifiés seront remboursés.

Début et durée: l'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Conditions: pour qu'il y ait couverture d'assurance, l'arrangement de voyage/le véhicule doit être payé au minimum à 51 % et à l'avance avec une carte Cornèrcard.

Prime annuelle: couverture individuelle: CHF 35; couverture familiale: CHF 49.

Prestations: couverture individuelle: CHF 10'000 au maximum par événement assuré; couverture familiale: CHF 10'000 au maximum par personne assurée; au maximum CHF 40'000 par événement assuré.

Extrait CGA 01.2014 – édition 01.2014

Assurance accidents d'avion

La ACE Assurances (Suisse) SA, Bärenegasse 32, 8001 Zurich, Suisse est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance: accidents d'avion comme passager d'un vol; accidents subis en utilisant un moyen de transport officiellement agréé pour le transport de personnes (bus, taxi ou train) à destination ou en provenance de l'aéroport, à condition que ce moyen de transport soit utilisé en relation directe avec un vol assuré.

Début et durée: l'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Conditions: pour qu'il y ait couverture d'assurance dans le monde entier, les frais de vol doivent être payés au minimum à 51 % et à l'avance avec une carte Cornèrcard.

Prime annuelle: couverture individuelle: CHF 45.

Prestations: en cas de décès: CHF 500'000; en cas d'invalidité permanente: jusqu'à CHF 500'000.

Extrait CGA 04.2013 – édition 01.2011

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais

Cartes de crédit Classic et Gold Visa/MasterCard	Classic (Traditional, Zoom, Futuro, Cancellara, Rolf Knie, Art Collection, Access, Fairtransplant)	Gold (Traditional, Fairtransplant)	Miles & More Classic	Miles & More Gold	Ferrari Fan Card Classic	Golf Classic	Lady Classic	Cartes de crédit Co-Branded* Classic	Cartes de crédit Co-Branded* Gold	Mobile
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 100	CHF 190	CHF 140	CHF 220	CHF 150	CHF 160	CHF 120	de CHF 0 jusqu'à CHF 800	de CHF 0 jusqu'à CHF 800	CHF 35
Cotisation annuelle cartes supplémentaires	CHF 50	CHF 100	CHF 85	CHF 130	–	CHF 110	CHF 60			–
Cotisation annuelle cartes additionnelles	CHF 25	CHF 50	CHF 85	CHF 130	CHF 75	–	CHF 60			–
Finance d'adhésion unique	–	CHF 150	–	CHF 150	–	–	–	–	CHF 150	–

Cartes prépayées Visa/MasterCard	Reload, Zoom, Futuro, Cancellara, Access	Ferrari Fan Card	Lady	Cartes prépayées Co-Branded*	easyTravel	Mobile
Cotisation annuelle	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 75	CHF 60	de CHF 0 jusqu'à CHF 500	CHF 35/EUR 25/ USD 30	CHF 25

Extrait – édition 07.2014
Récapitulatif complet: cornercard.ch/fr/prix
* Liste et prix des cartes de crédit et des cartes prépayées
Co-Branded: cornercard.ch/fr/prix

Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte principale ✗

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte supplémentaire ou additionnelle ✗